Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2015) **Heft:** 2081

Artikel: Mieux répartir la charge fiscale : le contexte international comme

l'intérêt national plaident pour cesser de ménager les multinationales et

les riches contribuables

Autor: Erard, Lucien

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017336

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En réalité, le développement inconsidéré du pompageturbinage est responsable de la déconfiture financière des électriciens. Eux, qui ne cessent de mettre en cause les subventions à l'électricité photovoltaïque et les distorsions de concurrence

qu'elles provoqueraient, n'ont tout simplement pas anticipé l'évolution du marché et se retrouvent maintenant dans le camp si longtemps décrié des quémandeurs.

Leur incompréhension du

marché est telle qu'ils se proposent d'agrandir le parc des centrales de production – grâce aux subventions attendues –, ce qui ne pourra que pousser à la baisse le prix de l'électricité et affaiblir la rentabilité de leurs installations.

Mieux répartir la charge fiscale

Le contexte international comme l'intérêt national plaident pour cesser de ménager les multinationales et les riches contribuables

Lucien Erard - 28 mai 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/27671

La Suisse a depuis longtemps réussi à attirer de riches contribuables en leur offrant des avantages fiscaux plus substantiels que ceux concédés dans la quasi-totalité des pays du monde. Avec un certain succès pour les personnes physiques au bénéfice de forfaits fiscaux extrêmement. favorables. Avec un réel succès aussi pour de grandes multinationales dont les bénéfices demeurent en général peu imposés, voire pas du tout dans certains cantons.

Résultat: une structure des impôts peu compatible avec les grands principes de la fiscalité helvétique – égalité devant l'impôt, justice fiscale – dont profitent avant tout les plus fortunés. Comme on le voit aujourd'hui avec l'impôt sur les successions ou avec celui sur les gains en capitaux, toutes les tentatives pour imposer davantage les plus riches se heurtent à la menace de les

voir quitter la Suisse, quand on n'évoque pas directement les risques de pertes d'emplois, voire de mises en faillite.

Les conséquences de la concurrence fiscale apparaissent évidentes. D'une part, la classe moyenne se trouve durement imposée, avec des charges variant d'ailleurs fortement d'un canton à l'autre et, d'autre part, les collectivités publiques se voient contraintes de couper dans leurs dépenses. Les plus défavorisés sont les premiers touchés: on réduit l'aide sociale, les prestations en cas d'invalidité et de chômage. Mais on hypothèque aussi l'avenir en réduisant les dépenses de formation et en s'attaquant à l'AVS ainsi qu'au deuxième pilier.

Repenser notre fiscalité

Il est grand temps de repenser notre fiscalité. D'abord parce que la communauté internationale a décidé de changer les règles du jeu en imposant les entreprises là où elles gagnent de l'argent et en échangeant leurs informations sur la fortune et les revenus de leurs contribuables respectifs. Ensuite parce que les inégalités croissantes entre les plus riches et la majorité de la population deviennent, en Suisse comme dans les autres pays de l'OCDE, dangereuses pour nos économies.

Un récent rapport de l'OCDE rappelle que les 10% les plus riches possèdent 50% des valeurs alors que les 40% les plus pauvres n'en détiennent que 3%. Il démontre combien les inégalités s'avèrent pernicieuses aussi bien pour l'équilibre social et politique d'un pays que pour le fonctionnement de son économie. C'est avant tout la paupérisation de la classe moyenne qu'il faut combattre. Car elle s'accompagne d'une

détérioration des conditions de travail – un tiers des emplois au sein de l'OCDE sont à temps partiel ou précaires – ainsi que d'une dégradation de la formation scolaire et professionnelle. Comme si ces dégâts ne suffisaient pas, il s'y ajoute une nette réduction de la mobilité sociale.

Pour l'OCDE, c'est d'abord la fiscalité qu'il faut aménager. C'est chez les hauts revenus et dans les entreprises qu'il faut chercher les moyens de financer les dépenses sociales, le renforcement de la formation et de la recherche ainsi que les investissements dans les transports, le développement territorial et celui des énergies

renouvelables.

Faire des ponts d'or aux plus riches – particuliers et entreprises – revient à creuser l'écart avec la classe moyenne et plus encore avec tous ceux qui ont besoin de l'aide de l'Etat. Il faut démasquer ceux qui ont pour seul souci de défendre leurs privilèges. Il faut que les cantons renoncent à réduire drastiquement, comme ils en ont l'intention, leur impôt sur les bénéfices des personnes morales.

Ceux qui agitent l'opinion en prétendant que cet impôt mettrait leur entreprise en péril oublient qu'il frappe les seuls bénéfices et n'a donc pas d'effet sur les coûts de production ni le chiffre d'affaires. Il devient urgent que le Conseil fédéral propose, comme il en avait l'intention, le prélèvement d'un impôt sur les gains en capitaux mobiliers, pour ne pas laisser des gens s'enrichir sans devoir à l'Etat davantage que quelques pourmille d'impôt sur la fortune. Et il importe que, partout en Suisse, les héritiers cèdent à la collectivité 20% des montants dépassant les deux millions de francs.

Aucune de ces exigences ne remettrait en cause la compétitivité fiscale de notre pays ni les avantages dont profitent ceux qui viennent abriter leur fortune chez nous.

Ce magazine est publié par <u>Domaine Public</u>, Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre <u>licence CC</u>: publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur <u>domainepublic.ch</u> pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un <u>don</u>.

Index des liens

Prévoyance vieillesse 2020: les femmes contre les retraités?

http://www.bsv.admin.ch/altersvorsorge_2020/index.html?lang=fr

http://www.lenouvelliste.ch/fr/en-continu/alain-berset-siffle-par-le-syndicat-unia-pour-ses-plans-de-retraites-479-1078262

http://www.pro-senectute.ch/fr/medias/communiques-de-presse/news-details/news/altersreform-2020-mehr heit-der-schweizer-stimmberechtigten-fuer-die-paket-loesung-stimmvolk-di/156.html

http://www.24heures.ch/suisse/milliers-manifestants-egalite-salariale/story/25255452

http://www.usv-vaud.ch/